



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E83061

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2026

ÉDITÉ LE 17/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/2008

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 10/04/2025
0

Raison sociale : BARET SYLVAIN

36 FAUBOURG DE CHARMES
88700 RAMBERVILLERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL

Siret : 509 276 804 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 88 7044 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J90102T

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J90102T

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 03 29 65 23 12

Fax : 03 29 65 23 12

Portable : 06 77 07 58 90

Site Internet :

E-mail : entreprise.baret@orange.fr

Responsabilité légale :
BARET SYLVAIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/04/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	13/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	28/02/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/02/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.